

Le SEAE se réjouit du nouvel élan donné au processus de contrôle des armements

Voici des extraits de l'allocution de M. Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, lors de la 42^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 22 septembre 1987 :

« M. le Président, distingués délégués,

Il y a un an, une atmosphère de crise pesait lourdement sur cette assemblée. Les difficultés financières de l'Organisation des Nations Unies, qui étaient déjà graves en elles-mêmes, traduisaient des inquiétudes encore plus profondes quant à l'existence même des Nations Unies.

Le Canada — et d'autres amis de l'Organisation — ont lancé du haut de cette tribune des appels à la réforme. Je constate avec satisfaction aujourd'hui que des réformes substantielles ont été entreprises. Il convient, à cet égard, de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui assurent le fonctionnement de l'ONU pour cette évolution, qui découle également de la reconnaissance, de la part de la majorité des nations, du fait qu'une organisation forte est essentielle à la paix du monde. Nous sommes particulièrement impressionnés par la détermination des Nations Unies de ne pas limiter l'action de réforme aux organismes installés à New York et de l'étendre aux institutions de l'Organisation œuvrant dans les domaines économique et social à travers le monde.

Pour sa part, le Canada s'est fait un point d'honneur d'acquitter intégralement et le plus tôt possible sa contribution pour 1987. Il espère que d'autres nations ne tarderont pas à verser leurs contributions mises en recouvrement au titre des exercices actuels et passés. Ceux qui demandent une réforme interne ont une obligation et une occasion particulières d'encourager ce processus maintenant qu'il s'est engagé. Ce bon exemple renforcerait les pressions sur d'autres puissances dont les contributions sont constamment en souffrance.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, cette réforme interne s'est accompagnée de progrès tangibles concernant bon nombre des grandes questions qui intéressent l'Organisation. Ces progrès ont parfois été réalisés en dehors du cadre multilatéral de l'ONU — c'est le cas, par exemple, de la percée historique relative à un accord de contrôle des armements entre les États-Unis et l'Union soviétique, des pressions constantes contre l'*apartheid* exercées par le Commonwealth et de l'initiative de paix lancée par les cinq présidents de l'Amérique centrale. Mais dans nombre d'autres cas, c'est ici même que le mouvement



M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

du monde vers l'avant s'est amorcé. Il convient d'énumérer ces exemples.

En ce qui concerne la guerre qui se poursuit entre l'Iran et l'Iraq, la résolution 598 du Conseil de sécurité témoigne d'une volonté politique unanime au sein du Conseil, ce que nous saluons. La patience et la persévérance dont le Secrétaire général a fait preuve dans ses efforts de médiation méritent nos éloges. Étant donné que sa mission n'a pas été aussi fructueuse que nous l'aurions tous souhaité, il semble bien qu'il pourrait se révéler nécessaire de convoquer à nouveau le Conseil de sécurité pour qu'il réexamine ce dossier. Si tel est le cas, le Canada est disposé à appuyer sans réserve la mise en œuvre de la deuxième partie axiomatique de la résolution 598, à savoir l'imposition de sanctions.

À la septième conférence de la CNUCED, la déclaration adoptée par consensus sur le commerce, la dette et les denrées de base laisse peut-être entrevoir le début d'une nouvelle ère de coopération entre les pays développés et les nations en développement. Ces assises de la CNUCED étaient un exemple d'une conférence internationale qui, selon tous les pronostics, était vouée à se solder par un échec. Les sceptiques se sont trompés. L'Organisation des Nations Unies a enregistré un succès de première importance.

La session extraordinaire sur l'Afrique commence à donner des résultats concrets quoique la tâche soit loin, très loin d'être terminée. La communauté internationale reconnaît désormais de façon claire que la majorité des pays africains déploient de grands efforts en vue de redresser leur économie. Mais la

communauté internationale se doit également de reconnaître que le problème de l'endettement de nombreux pays africains a atteint un seuil absolument critique et que ce problème doit être abordé de façon novatrice et imaginative, à défaut de quoi tout le Programme de redressement risque de s'effondrer. Dans ce contexte, je me réjouis de la constitution, par le Secrétaire général, du Groupe consultatif sur les flux financiers. Nous attendons son rapport avec impatience. Comme la plupart des membres de cette Assemblée le savent, le Canada est tellement conscient de la gravité de cette question qu'à l'occasion du Sommet de la Francophonie, il a annoncé l'annulation des créances au titre de l'aide publique au développement que lui devaient plusieurs pays de l'Afrique francophone. Le mois prochain, nous annoncerons une mesure similaire en faveur de l'Afrique anglophone à l'occasion de la Conférence du Commonwealth.

La Commission Brundtland a publié un rapport clair et direct sur l'urgence qu'il y a à protéger nos ressources et notre environnement. C'est dans cet esprit que, réunis la semaine dernière à Montréal, les représentants de divers pays du monde ont signé un traité relatif à la couche d'ozone visant à limiter les émissions de chlorofluorocarbones. M. Mostafa Tolba, Directeur général du Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'a qualifié de « premier traité de dimension véritablement mondiale qui offre une protection à chacun des êtres humains ». Notre gouvernement considère que le traité de Montréal servira de modèle à de futurs accords internationaux relatifs à l'environnement.

La Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement, qui vient de se terminer, a débouché sur un remarquable document de consensus où il est souligné que le désarmement et le développement sont essentiels à la sécurité internationale. Ce succès a démontré de façon non équivoque la capacité de l'Organisation de trouver un terrain d'entente dans les domaines les plus complexes.

On reconnaît que l'Organisation mondiale de la santé a un rôle capital à jouer concernant la collecte de données et la planification qui s'impose au moment où les pays s'efforcent de contenir l'épidémie mondiale du SIDA.

Sur le plan interne, l'Organisation des Nations Unies est allée de l'avant dans un autre domaine à caractère social — celui